

Image not found or type unknown



Demande de nullité AG

Par **Teddypop**, le **17/05/2022** à **21:32**

Bonsoir , je suis dans ASL , l'AG qui s'est tenue dernièrement , à commencé à 10 H et à Midi le quaurum n'était pas atteint .

Le président de L'ASL a proposé de reprendre la séance le même jour à 14,H, sachant que des copropriétaires n'ayant pas pu venir le matin ,n'étaient pas au courant de la poursuite de L'AG l'après midi qui s'est terminée a 16h30.

Est ce légal et puis je demander la Nullité .

Cordialement